Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 4

Artikel: La crise du subcontinent indien

Autor: Jaccard, Maurice

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848795

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'étalon-or ou d'autres solutions?
L'or a été pris comme base vu sa rareté, et accepté par de nombreux pays. La pièce se détériorant relativement vite au toucher, on en est venu aux billets qui étaient convertibles pour le même nominal en or. Pour des raisons de sécurité et de contrôle, la frappe a été confiée à des banques centrales. Pendant quelques années des pays d'outre-mer basaient leur monnaie sur d'autres métaux que l'or, sur de l'argent ou du cuivre, mais très vite l'or a acquis partout la première et unique place. Sa fonction a varié, dès la première guerre mondiale la convertibilité des billets a été freinée pour des raisons commerciales, cela d'autant plus que certaines banques centrales n'avaient plus la possibilité pratique de régler le solde de leur balance des paiements en or. L'Allemagne, ruinée après la première guerre, se redressa de manière quasi miraculeuse en adoptant les théories du Dr Schacht qui se basait sur la philosophie du travail et d'un dirigisme d'Etat et non plus sur l'or. Le résultat de cette économie à circuit fermé trouva son apogée dans la signature de nombreux contrats bilatéraux, dans lesquels on échangeait des marchandises contre des marchandises, sans au début faire intervenir de l'or. Le résultat fut surprenant, mais cela n'empêche point qu'à chaque crise monétaire nombreux sont ceux qui se ruent sur l'or désireux d'éviter les effets directs des crises, sans se douter qu'ils les accentuent. Par ailleurs les spéculateurs de ce métal, malgré la hausse de ces derniers mois, due à la dévaluation du $, ont subi une perte sèche d'intérêts pendant de nombreuses années que même la hausse actuelle n'a pu compenser. Au vu de la normalisation du mois de décembre 1971, il semble que le métal jaune ait atteint un plafond qui doit dissuader tout nouvel acquéreur. M. Ney et L. Paillard

La crise du subcontinent indien

Quel a été le sort des Suisses du Pakistan?
Le conflit indo-pakistanais est encore dans toutes les mémoires. Différents de ses aspects ont intéressé directement notre pays, et parmi ceux-ci nous mentionnerons tout particulièrement l'évacuation de nos compatriotes domiciliés dans les régions les plus menacées et les bons offices assurés par nos représentations diplomatiques et consulaires en Inde et au Pakistan.
Le problème des bons offices sera examiné dans un prochain numéro de notre revue; il convient toutefois de rappeler que le Conseil fédéral a accepté les 6 et 7 décembre 1971 de représenter respectivement les intérêts de l'Inde au Pakistan et du Pakistan en Inde. Relevons qu'il s'agit là des dix-neuvième et vingtième mandats assumés par notre pays, à côté notamment des mandats qui ont été confiés à la Suisse par les USA à Cuba et en Algérie, par l'Iran en Irak, etc.
Nous nous arrêterons cette fois-ci plus particulièrement au problème de l'évacuation de nos compatriotes du Pakistan. Il nous a en effet paru intéressant de partir de cet exemple concret pour voir comment nos autorités viennent en aide aux Suisses qui se trouvent dans un pays en guerre et pour analyser les différents problèmes qui se posent en de telles occasions. Nous avons donc rencontré Me Maurice Jaccard, Chef du Service des Suisses de l'étranger du Département politique fédéral, qui a bien voulu répondre à nos questions.
Quelles démarches entreprend notre gouvernement pour aider les Suisses de l'étranger qui se trouvent dans un pays soudainement en état de guerre?
Les autorités n'attendent évidemment pas que la guerre ait éclaté pour prendre certaines mesures de sécurité. Nos représentations diplomatiques et consulaires s'efforcent notamment de rester en contact régulier avec toutes les personnes immatriculées; c'est ainsi que des hommes de liaison sont désignés dans les localités les plus importantes. Les mesures à prendre sont discutées avec les groupements suisses locaux et leurs comités.

Photo M:
Nom du village surplombé par cette église typique. **M ...**

Il va toutefois de soi que lorsque qu'éclate un conflit, il appartient à chacun de nos compatriotes de décider lui-même s'il veut rester ou non dans son pays de résidence et, dans cette dernière hypothèse, de fixer le moment de son départ. Si cela apparaît nécessaire et souhaitable, nos représentations collaborent à l'organisation de l'évacuation des personnes intéressées.
Dans le cas du conflit indo-pakistanais, quels moyens d'action le Département politique fédéral a-t-il choisis pour mener à bien le rapatriement de nos compatriotes résidant au Pakistan?
Le choix entre les différents moyens de transport dépend évidemment des conditions locales et, dans

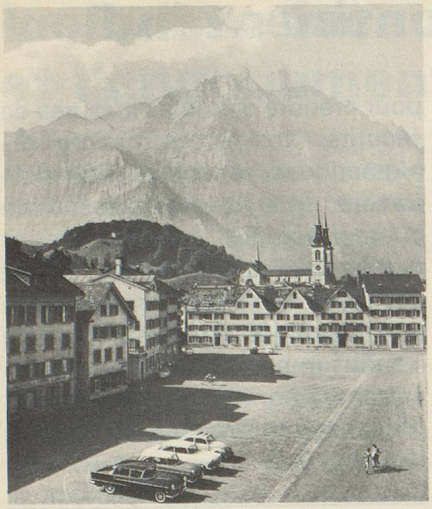

Photo G :
Chaque année sur la place de cette ville se déroule une Landsgemeinde. Nom de la ville. **G ...**

une certaine mesure, des besoins individuels. Ici encore, il appartient à chacun de décider s'il veut ou non utiliser les moyens mis à disposition. Le choix est certes parfois très limité. En ce qui les concerne, nos compatriotes du Pakistan qui ont quitté leur pays de résidence au début des hostilités ont utilisé principalement trois voies différentes. Les uns, sont partis par voie maritime, profitant d'un plan d'évacuation mis au point il y a plusieurs années déjà. Ceux qui habitaient près d'Islamabad ont eu l'occasion de se joindre à un convoi d'automobiles organisé par l'Ambassade d'Allemagne et de quitter ainsi le Pakistan par la route en direction de l'Afghanistan.

De nombreux autres compatriotes ont pu rentrer en Suisse par voie aérienne; certains ont été évacués par des avions britanniques, français ou allemands, d'autres ont profité des deux vols spéciaux organisés à leur intention par les autorités fédérales.

Des possibilités de quitter le pays ont donc été offertes aux Suisses résidant au Pakistan. Pour aboutir à ce résultat, un important travail de coordination a dû être effectué, aussi bien à Berne par le Département politique fédéral qu'à l'étranger par nos différentes représentations diplomatiques et consulaires; à cet égard, il convient de relever ici que près d'une vingtaine d'entre elles ont été concernées par les opérations en cours.

Comment se sont déroulés les deux vols spéciaux que vous avez mentionnés tout-à-l'heure?

C'est sur cette opération aérienne que nous avons d'emblée mis l'accent principal.

Un premier problème délicat s'est posé lors du choix de l'avion. Fallait-il envoyer à Karachi un DC 6 ou un DC 8? Nous savions que l'aviation indienne bombardait le grand port pakistanais et que plusieurs des aéroports de la région n'étaient pas équipés pour recevoir des jets. S'il était devenu impossible d'atterrir sur l'aéroport principal, le DC 8 aurait dû rebrousser chemin. Nous avons donc choisi un DC 6, certes plus lent et plus petit que le DC 8, mais beaucoup plus maniable et fréquemment utilisé dans des opérations de ce genre.

Un autre problème assez difficile à résoudre a été celui de l'obtention d'une trêve permettant à l'appareil Balair de se poser à Karachi en dehors des heures de bombardement. Les négociations furent assez longues et compliquées, ce qui retarda considérablement le rapatriement et contraignit le DC 6 à attendre longtemps à Bahrain.

Après que l'on eut constaté que la trêve avait été effectivement respectée, un second vol eut lieu au cours d'une nouvelle trêve: un DC 8 de Balair qui rentrait de Thaïlande fut envoyé à Karachi avant de retourner en Suisse.

L'opération aérienne prit d'emblée aussi le caractère d'une action d'entraide internationale. Nous savions en effet que les étrangers à évacuer seraient en majorité, le nombre de places disponibles étant nettement supérieur à celui de nos compatriotes désireux de rentrer. Au total, 177 personnes dont 48 Suisses purent quitter le Pakistan lors de ces deux vols spéciaux. Parmi les étrangers, on trouvait notamment des ressortissants anglais, néo-zélandais,

Photo A :
Où se trouve cet amphithéâtre romain du nord-est de la Suisse? **A ...**

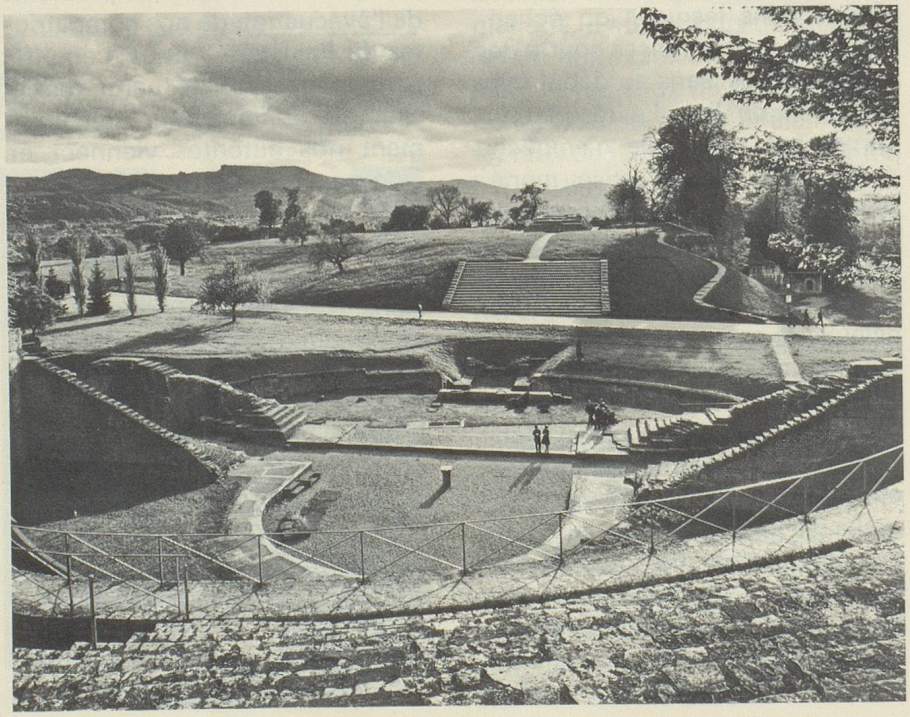

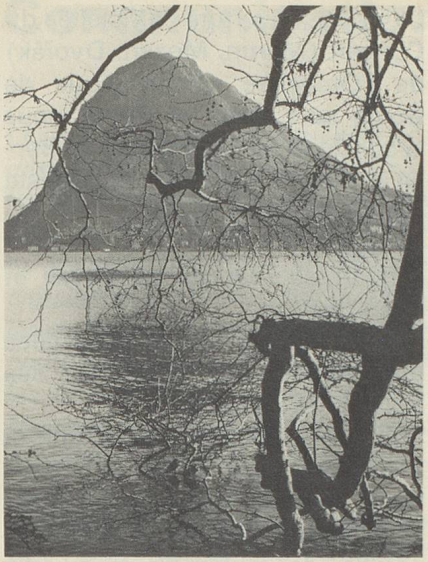

Photo S :
Comment s'appelle ce mont au sud-est de la Suisse ? **S ...**

égyptiens, polonais, suédois, français, italiens, autrichiens, allemands, hongrois, ainsi que des experts de l'ONU.

Tous nos compatriotes ont-ils pu être avertis des possibilités d'évacuation? Est-il vrai, comme la presse l'a affirmé, que certains Suisses n'ont eu connaissance de ces possibilités qu'après le départ de l'avion mis à leur disposition?

Comme je l'ai déjà relevé, un système de liaison avait été créé pour que tous nos compatriotes soient informés à temps. Le système donna en général satisfaction. Vu l'immensité du territoire et les perturbations dans les moyens de communications, il n'est toutefois pas exclu que certains intéressés n'aient pas pu être atteints. Il convient de rappeler ici que nous conseillons toujours à nos compatriotes de faire tout leur possible pour rester en contact avec nos représentations en période de danger.

Certains compatriotes au Pakistan oriental se sont-ils adressés directement au CICR et ont-ils profité de l'oasis politique qu'était devenu l'Hôtel Hilton à Dacca?

Le nombre des Suisses résidents au Pakistan oriental était très limité (1 demi-douzaine de personnes). La plupart d'entre eux étaient d'ailleurs les représentants du CICR et se trouvaient de ce fait à l'Hôtel Hilton.

Comment se composait la communauté suisse au Pakistan?

En 1970, elle comptait 270 personnes (y compris les doubles-nationaux), parmi lesquelles on trouvait notamment des délégués de la coopération technique, des représentants de nos grandes industries, des Suissesses ayant épousé des Pakistanais et des cadres travaillant dans des compagnies étrangères.

De quel ordre sont les pertes subies par les Suisses du Pakistan?

Aucun d'entre eux n'a été tué ou blessé lors des opérations militaires; nous n'avons pas non plus connaissance de dégâts matériels subis par des biens suisses dans le cadre de ces opérations.

Il convient toutefois de souligner que nos compatriotes qui ont perdu leur situation au Pakistan à la suite de ce conflit armé et qui avaient préalablement pris la précaution d'adhérer au Fonds de solidarité peuvent prétendre à l'indemnité forfaitaire prévue par les statuts. Cet exemple montre clairement combien il est souhaitable d'adhérer en temps utile à ladite institution. Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements et de la documentation à ce sujet auprès de toutes nos représentations diplomatiques et consulaires.

Que sont devenus les compatriotes qui sont rentrés en Suisse?

Certains ont d'ores et déjà regagné le Pakistan. Les autres n'ont vraisemblablement pas rencontré de problèmes particuliers, puisqu'ils n'ont pas repris contact avec nos services.

50e Congrès des Suisses de l'étranger

Rendez-vous Suisse – Kramgasse Berne – 1972

C'est sous cette devise qu'auront lieu les manifestations du Congrès jubilaire des Suisses de l'étranger. Dans la ville fédérale les préparatifs ont déjà commencé depuis de nombreux mois. De ce fait nous espérons être agréablement surpris par le nombre de Suisses de l'étranger qui assisteront à ces journées, que nous voulons dotées d'un caractère grandiose. Afin d'en faciliter l'organisation, il nous serait utile de connaître, le plus tôt possible, le nombre approximatif de compatriotes de l'étranger désireux d'y participer. C'est pourquoi nous serions reconnaissants à tous les intéressés de s'annoncer, dès que possible à l'aide du talon ci-dessous, à notre Secrétariat, soit pour recevoir les pièces destinées à l'inscription définitive, soit pour s'inscrire aujourd'hui déjà. Dans ce dernier cas vous recevrez, au cours de ces prochaines semaines, les informations nécessaires à la réservation d'une chambre d'hôtel.
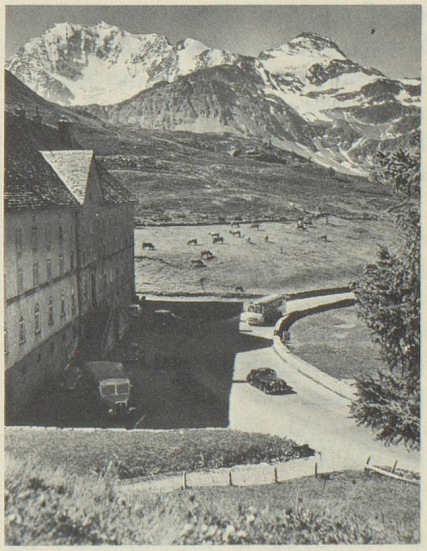
Photo S :
Cet hospice, à une altitude de 2000 m, se trouve sur la route d'un de nos cols. Lequel ? **S ...**